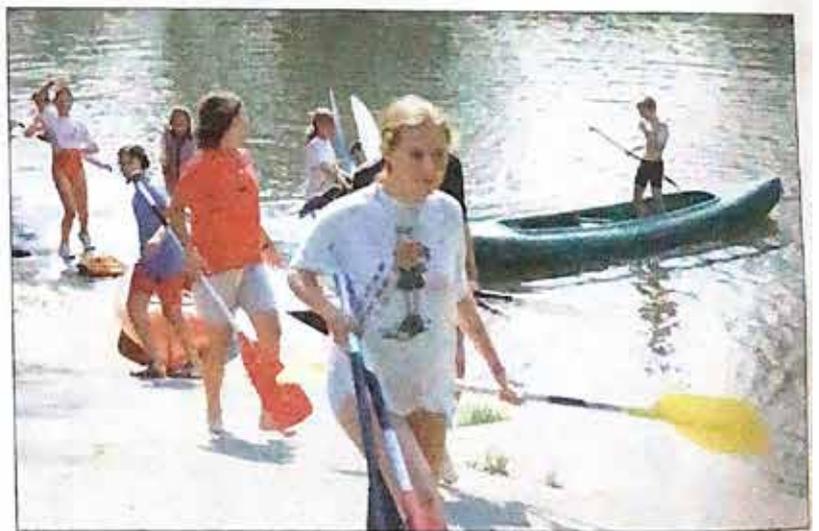
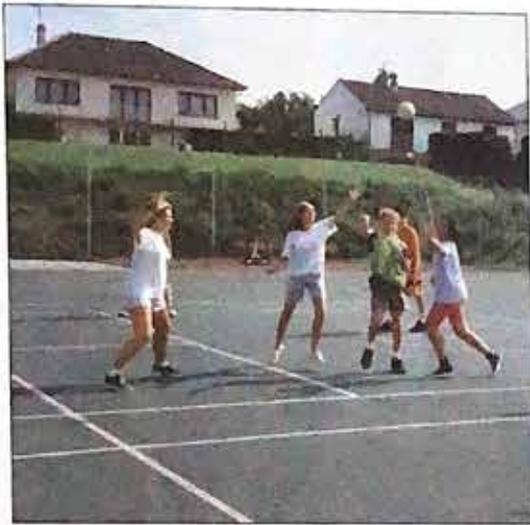
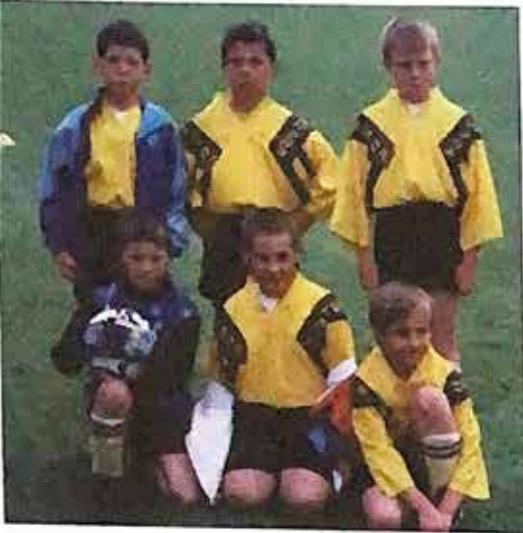


DIEBLING

INFOS



N° 5 - Année 1997



DIEBLING...SPORTS



LE MOT DU MAIRE

Chaque année qui commence est porteuse d'ambitions et de tâches à accomplir. En 1998 notre objectif sera de travailler pour que le développement de notre communauté profite à tous. Nous allons donc poursuivre notre effort pour préserver et améliorer le patrimoine de notre commune, mais également avec votre aide améliorer la qualité de la vie et l'environnement de notre village.

Vous trouverez dans ce bulletin le compte rendu sommaire des activités de 1997. Comme prévu, le plus gros de l'effort financier a servi à remettre en état nos écoles qui présentent à présent un visage plus accueillant.

L'année 1997 a aussi été marquée par de nombreuses manifestations, ce qui prouve le dynamisme de la vie associative de notre commune. Un événement exceptionnel est à noter, la 1^o messe de David MEYER, 23 ans après celle de Jean Marie MEYER.

Pour 1998, la municipalité continuera à œuvrer à l'amélioration de notre cadre de vie. Travaux de voirie et d'infrastructures continueront à être les objectifs principaux de vos élus. Ainsi, il est prévu de refaire l'assainissement et la voirie de la rue de la barrière, de remettre à neuf les vestiaires du stade, de réaménager le cimetière et d'y installer un colombarium.

D'autre part, certains projets importants ne peuvent être réalisés par une commune seule mais grâce à des structures intercommunales. Ainsi en 1997, le syndicat mixte du Strichbach a été créé. Celui-ci a compétence pour tout ce qui est assainissement et c'est lui qui construira et financera la future station d'épuration.

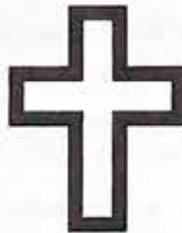
C'est à l'amélioration de notre situation que nous travaillons sans arrêt et en ce début d'année nous réitérons notre engagement et notre disponibilité au service de la collectivité.

LE MAIRE:

F. KLEIN

† 1997 † LES DECES

DISKRY Roland Gaston Nicolas	décédé le 01 octobre 1997	à SARREGUEMINES
DORR Rodolphe	décédé le 14 novembre 1997	à FORBACH
FRANCK Veuve LEMPEREUR Irma Marie	décédée le 14 juillet 1997	à FORBACH
GIBERT Georges André	décédé le 31 mars 1997	à DIEBLING
HIRT Epouse PETRI Hélène Eugénie	décédée le 18 août 1997	à FREYMING - MERLEBACH
LAUER Alfred Joseph	décédé le 05 mai 1997	à DIEBLING
LEICHTWEIS Emile	décédé le 23 juillet 1997	à SARREGUEMINES
MEYER Veuve LEGRAND Catherine	décédée le 08 décembre 1997	à FORBACH
PFISTER Veuve KELLER Anne	décédée le 22 novembre 1997	à DIEBLING
PHILIPP Veuve BOUR Jeanne	décédée le 30 mai 1997	à FAREBERSVILLER
PHILIPP Veuve FLAUDER Clémentine	décédée le 31 mars 1997	à COCHEREN
SCHMITT Annie	décédée le 05 avril 1997	à SARREGUEMINES
SCHMITT Henri Bernard	décédé le 18 juin 1997	à DIEBLING
SCHWARTZ Marcel Walter	décédé le 27 mars 1997	à METZ
TELLAROLI Adolphe	décédé le 10 janvier 1997	à DIEBLING





HONNEUR A NOS ANCIENS

Vve MATHIS née HEHN Marguerite	13 .07.1901
Vve NOLL née BOUR Marie	07 12 1904
Vve LAUER née CARBINER Victorine	23 03 1904
KIPPER Nicolas	02 05 .1905
Vve LAME née LAUER Louise	17 11 1905
Vve BOUR née LAROCHE Marie Louise	29 01 1906
Vve THIRY née BOUR Joséphine	12 11 1907
Vve SCHMITT née MEYER Louise	31 08 .1907
BOUR Jean Auguste	08 09 .1908
Vve FRANCK née WELTER Cécile	09 04 .1909
Vve SPEDER née FIACRE Marie	24 07 .1909
Vve NAU née HAMANN Louise	02 02 .1910
KIPPER Auguste	09 06 .1910
Vve WAGNER née FLAUDER Marie Madeleine	14 03 .1911
Vve NOLL née SCHISLER Clothilde	03 06 1911
OSWALD Louis	22 10 1911
Vve SIBERT née FORMERY Rose	08 06 1912
Vve MEYER née MERTZ Marie	19 09 1912
Vve WAGNER née OSWALD Sophie	22 12 1912
Vve SEELWEGER née LETT Marie Catherine	24 02 1913
Vve RINKENBACH née BALDES Anne	05 10 .1913
MERTZ Jeanne	28 10 .1913
Vve SIEBERT née FORMERY Marie	10 12 .1913
Vve BOUR Marie Catherine Julia née BOUR	15 03 1914
HUBSCH Marie Elisabeth	13 04 1914
Vve LEGRAND née SCHNEIDER Elise	21 09 1914
Vve STREIFF née OSWALD Marie Wendeline	21 10 1914
Vve NUTZ née ZIEGELMEYER Marie	02 11 1914
Marguerite RUMPLER Jean Baptiste	29 12 1914

LE BUDGET 1997

Principaux travaux d'investissement réalisés en 1997 :

- Grosses réparations aux écoles	crédits votés : 904 129 F	réalisations 97 : 786 846 F
- Voirie communale - rue de la barrière	crédits votés : 1 508 897 F	réalisations 97 : 228 097 F
- Bâtiments communaux : salle de musique	crédits votés : 368 852 F	réalisations 97 : 256 682 F
- Equipements sportifs (étang - vestiaires)	crédits votés : 399 802 F	réalisations 97 : 22 180 F

Ces travaux engagés en 1997 seront poursuivis et achevés en 1998 notamment la rue de la barrière et les vestiaires du stade.

Redevances ordures ménagères

Pour un ménage	350 F	Poubelles commerciales	
Par personne composant le foyer	62 F	- Poubelle de 120 l	350 F
Location de la poubelle	30 F	- Poubelle de 240 l	450 F
Objets encombrants	40 F		

Il n'y a pas eu d'autres modifications de tarifs en 1997

Décisions prises en matière de taux des contributions directes:

Les taux ont été augmentés uniformément de 5 % par la commune en 1997, ce qui donne:

- Taxe d'habitation	: 8,08%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	: 7,92%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	: 29,14%
- Taxe professionnelle	: 5,15%

Quelques chiffres significatifs :

La dette de la commune en capital en début d'exercice s'élevait à 6 423 150,34 F

Elle se décompose comme suit :

- Caisse des Dépôts et Consignations	: 74 513,04 F
- Caisse du Crédit agricole	: 3 418 298,29 F
- Caisse d'Epargne	: 1 350 396,55 F
- Caisse de Crédit Mutuel	: 1 579 942,46 F

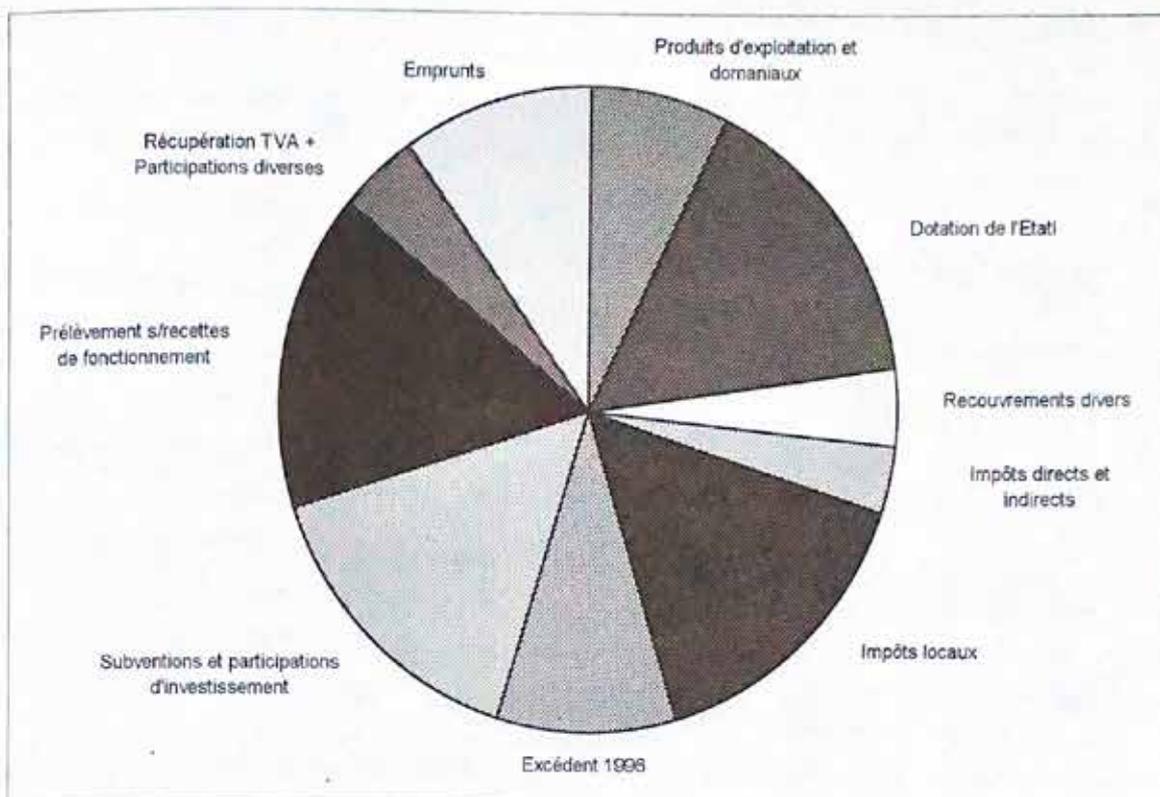
Pour 1997, l'annuité de ces différents emprunts était de 1 090 500,03 F (capital et intérêts confondus)

La dette par habitant au 1 janvier 1997 s'élevait à 3 745 F

Tableau comparatif de la pression fiscale par habitant

Différentes taxes communales	Diebling (en1997)	Pour la même catégorie dans le département (en1995)
Taxe d'habitation	216,25 F	309,23 F
Taxe foncière sur les propriétés bâties	165,23 F	315,49 F
Taxe foncière sur propriétés non bâties	23,79 F	71,62 F
Taxe professionnelle	130,32 F	645,98 F

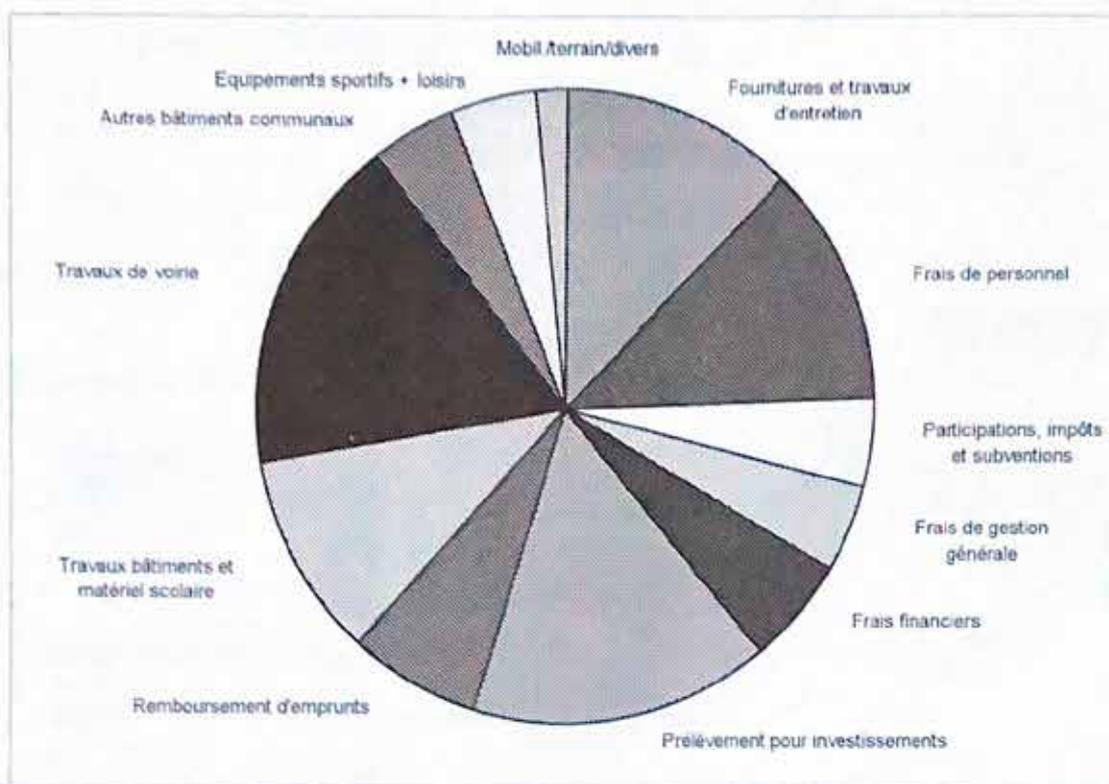
BUDGET 1997 - RECETTES



SECTION FONCTIONNEMENT	4 752 161	
Produits d'exploitation et domaniaux	625 409	7,21 %
Dotation de l'Etat	1 350 565	15,58 %
Recouvrements divers	347 060	4,00 %
Impôts directs et indirects	267 135	3,08 %
Impôts locaux	1 344 205	15,50 %
Excédent 1996	817 787	9,43 %

SECTION INVESTISSEMENT	3 918 095	
Subventions et participations d'investissement	1 318 361	15,21 %
Prélèvement s/recettes de fonctionnement	1 374 854	15,86 %
Récupération TVA + participations diverses	354 723	4,09 %
Emprunts	870 157	10,04 %

BUDGET 1997 - DEPENSES



SECTION FONCTIONNEMENT	4 752 161	
Fournitures et travaux d'entretien	1 049 000	12,10 %
Frais de personnel	1 065 000	12,28 %
Participations, impôts et subventions	400 500	4,62 %
Frais de gestion générale	364 000	4,20 %
Frais financiers	498 807	5,75 %
Prélèvement pour investissements	1 374 854	15,86 %

SECTION INVESTISSEMENT	3 918 095	
Remboursement d'emprunts	599 742	6,92 %
Travaux bâtiments et matériel scolaire	904 129	10,43 %
Travaux de voirie	1 508 897	17,40 %
Autres bâtiments communaux	365 852	4,22 %
Equipements sportifs et de loisirs	399 802	4,61 %
Mobilier + terrain + divers	139 673	1,61 %

TRÉSOR PUBLIC

Fiche n° 3 la fiscalité
pesant sur les habitants du fait de la commune et de ses groupements

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE : DIEBLING

Département MOSELLE

Poste : 057037

N° insee : 176

Gestion 1996

Les données figurant dans cette fiche proviennent du fichier national de la fiscalité locale transmis par la Direction Générale des Impôts
Les moyennes départementales, régionales et nationales sont donc calculées sur la base de l'ensemble des communes

I. LES PRODUITS DES IMPOSITIONS

MONTANTS EN FRANCS	INTITULÉ DES RUBRIQUES	Montants en francs par habitant			
		pour la commune	de la catégorie démographique		
			départementale	régionale	nationale
320046	Taxe sur les propriétés foncières bâties	187	314	333	490
264302	dont au profit de la commune seule	154			
46400	Taxe sur les propriétés foncières non bâties	27	88	72	166
39162	dont au profit de la commune seule	23			
414085	Taxe d'habitation	241	331	305	409
343141	dont au profit de la commune seule	200			
227752	Taxe professionnelle	133	1211	1032	808
173558	dont au profit de la commune seule	101			

II. LES TAUX DES IMPOSITIONS

INTITULÉ DES RUBRIQUES	Taux d'imposition en pourcentage			
	pour la commune	de la catégorie démographique		
		départementale	régionale	nationale
Taxe sur les propriétés foncières bâties	9,13	9,28	10,21	14,06
dont au profit de la commune seule	7,54			
Taxe sur les propriétés foncières non bâties	32,75	50,62	33,65	41,44
dont au profit de la commune seule	27,75			
Taxe d'habitation	9,28	9,28	8,93	9,69
dont au profit de la commune seule	7,69			
Taxe professionnelle	6,43	8,17	7,98	9,82
dont au profit de la commune seule	4,90			

III. LE COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL

nationaux	Calculé avec les taux moyens		
	de la catégorie démographique		
	départementale	régionale	nationale
0,53	0,75	0,69	0,61

000330

TAXE D'HABITATION

LES CHIFFRES S'EXPLIQUENT
4 colonnes, 4 collectivités : à chacune sa colonne

	COMMUNE	SYNDICATS de communes	INTER- COMMUNALITÉ	DÉPARTEMENT	RÉGION	TAXE SPÉCIALE D'ÉQUIPEMENT	TOTAL DES COTISATIONS
1997	TAXE D'HABITATION						
	<small>VOTÉE ET PERÇUE PAR LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION ET DIVERS ORGANISMES</small>			<small>MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE</small>			
Valeur locative brute ①	13810		13810	13810	13810		
Valeur locative moyenne ②	12180		12180	13180	12800		
Abattements ③							
• général à la base	15% 1820		15% 1820	15% 1970			
• personne(s) à charge - par personne pour 2 personnes	10% 2420		10% 2420	10% 2620	20% 5120		
1	15% 1820		15% 1820	15% 1970	25% 3200		
Base nette d'imposition ④	7750		7750	7250	5490		
Taux d'imposition 1997	8,08%	%	2,15%	5,54%	1,51%	%	
Cotisations ⑤	626		167	402	83		1278
							+ 56
6	575546122867893						
	59463Y		1760044082U				
SOMME A PAYER							1334F

À partir de 1997, les allègements de taxe d'habitation sont accordés en fonction du montant de vos revenus (voir au verso)

<p>1. Attribuée par le service du cadastre la valeur locative brute est censée correspondre à ce que l'on pourrait obtenir du logement s'il était loué dans les conditions normales de prix. Cette année elle est de par la loi augmentée de 1%.</p>	<p>2. La valeur locative moyenne est calculée en additionnant l'ensemble des valeurs locatives et en les divisant par le nombre de logements à Diebling. C'est à partir de cette valeur qu'est déterminé le montant des abattements.</p>	<p>3. L'abattement général de base voté par la commune est le même pour tous quel que soit le type d'habitation. Il ne s'applique qu'aux résidences principales. Également voté par la commune, l'abattement pour personne à charge a été fixé à 10% pour les deux premières personnes à charge et 15% à compter de la 3^e personne à charge.</p>
<p>4. La base nette d'imposition est égale à la différence entre la valeur nette locative brute et les abattements. En multipliant cette base nette par le taux, on obtient le montant des cotisations.</p>	<p>5. En additionnant les cotisations de la Commune, du District, du Département et de la Région, on obtient la cotisation totale, c'est à dire l'impôt qui devrait être logiquement payé par le contribuable.</p>	<p>6. L'Etat mettant son administration à la disposition des collectivités locales, les frais de gestion correspondants apparaissent donc en contrepartie de cette aide.</p>

Sur le montant des taxes foncières et d'habitation s'appliquent pour certains contribuables, divers dégrèvements, exonérations et plafonnements. Ils sont en principe effectués d'office par les services fiscaux, mais peuvent en cas d'oubli être obtenus après réclamation. Ils concernent notamment les personnes dont le revenu fiscal de référence est inférieur au seuil fixé par la législation, les personnes titulaires de l'allocation pour adultes handicapés, les personnes âgées de plus de 75 ans (taxe foncière), les personnes âgées de plus de 60 ans (taxe d'habitation) et les personnes invalides.

Pour tout renseignement relatif au calcul de vos impôts locaux, adressez-vous au Centre des Impôts, rue Félix Barth à FORBACH (Tél. 03 87 29 34 78)

GROSSES REPARATIONS AUX ECOLES

Un rapport de la Commission des écoles mit en évidence la vétusté des bâtiments scolaires : menuiseries extérieures détériorées, nombreuses infiltrations d'eau provenant d'une toiture en très mauvais état et façades délabrées.

Suite à ce rapport, le Conseil décida de réaliser les travaux suivants :

- la réfection de la couverture, de la zinguerie et de l'étanchéité des écoles élémentaire et maternelle,
- le remplacement des menuiseries extérieures et la réfection de l'enduit de façade de la partie basse de l'école élémentaire et des logements des instituteurs.

Le devis estimatif des travaux se monta à 900 000 F. TTC

Le Conseil Municipal sollicita une subvention du Département qui fut accordée au taux de 61 %.

Mr Schallhammer, maître d'oeuvre, réalisa le descriptif des travaux et consulta différentes entreprises en vue de concrétiser ces différentes tâches.

L'ouverture des plis qui eût lieu le 26 mai 1997 donna les résultats suivants :

- **réfection de la couverture et de la zinguerie**: entreprise la moins disante : les Ets Eisenbarth de Petite Roselle pour la somme de 426 029 F.

- **menuiseries extérieures** : entreprise la moins disante : les Ets Schmitt de Théding pour la somme de 229 215 F.

- **réfections des façades** : entreprise la moins disante : les Ets Gerné - Legrand de Diebling pour la somme de 127 807 F.

Il faut rajouter à ces dépenses les honoraires de Mr Schallhammer qui se montent à 49 759 F.

Ces travaux sont également majorés d'un **coût de coordination**, en vigueur depuis peu de temps, dès lors que plusieurs entreprises travaillent sur un chantier, cette coordination est prévue pour veiller à la sécurité.

Ce coût s'élève à 10 200 F.



le motif principal de réalisation des travaux : la vétusté des bâtiments scolaires.

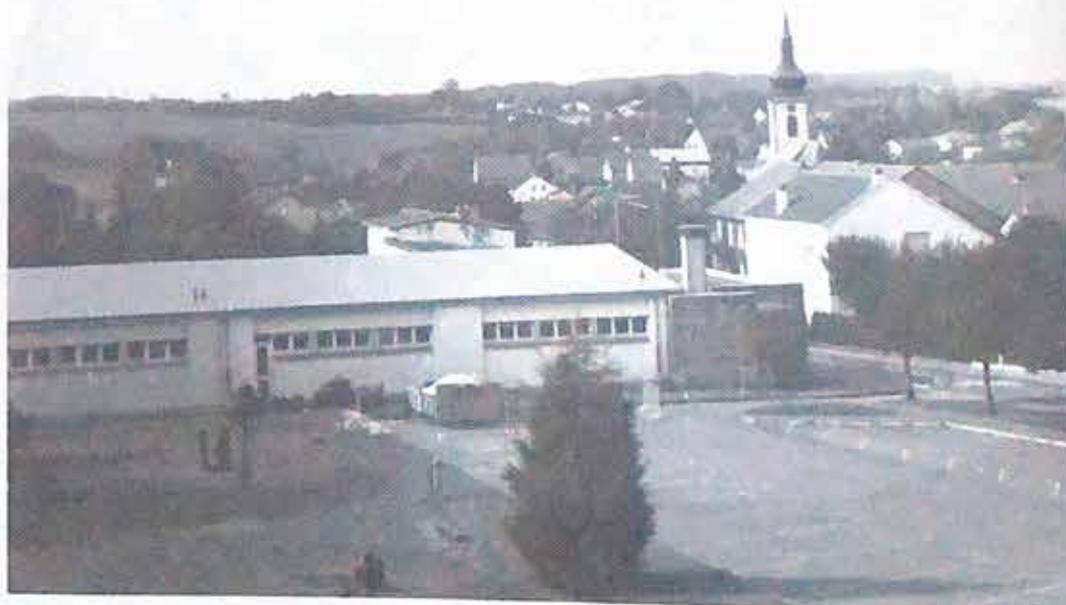
Les travaux étaient prévus pour les vacances scolaires mais un imprévu grippa la belle mécanique.

L'ancienne couverture était réalisée en plaques d'Eternit, or l'Eternit contient de l'amiante. La législation récente sur l'amiante obligea l'entreprise et la commune à prendre une série de mesures adéquates.

En effet, il fallut trouver une décharge pour le stockage de l'Eternit. Le prix de revient du conditionnement, du transport et du stockage des plaques se chiffra à 60 000 F. En outre, les travaux furent retardés de 4 semaines.

Heureusement, un temps plus clément en septembre, permit de terminer les travaux dans de bonnes conditions.

Travaux de couverture, de zinguerie et de menuiseries extérieures.



Une rénovation esthétique et de qualité

RENOVATION DES VESTIARES

HISTORIQUE

Monté en Promotion Honneur au cours de la saison 1972 / 73 le C.S Diebling dut se mettre en accord avec le règlement de la Ligue Lorraine de Football qui demandait aux clubs évoluant à ce niveau de disposer de vestiaires. Or à cette époque les équipes se changeaient dans le "bistrot" du coin.

Pour ne pas pénaliser le club (risque de se voir refuser la montée en P.H.) la commune fit donc construire des vestiaires au cours de l'année 1973.

L'entreprise KLEIN de Diebling réalisa les travaux de terrassement et l'entreprise SCHMITT de Hundling fut chargée du gros oeuvre. L'ensemble de ces travaux plus la menuiserie extérieure s'éleva à 79909,49 frs auxquels s'ajouteront 16000 frs pour l'installation du chauffage à air pulsé.

Le C.S.D. était devenu par ses résultats sportifs et par cette réalisation un club d'avant garde puisqu'il disposait d'infrastructures modernes dont seules les villes voisines comme SARREGUEMINES, FORBACH, St AVOLD ou MERLEBACH jouissaient.

SITUATION ACTUELLE

Les années passant et l'usure du temps se faisant sentir ces mêmes vestiaires sont aujourd'hui quelque peu désuets. La menuiserie extérieure (portes et fenêtres) a beaucoup souffert des intempéries et est pratiquement hors d'usage. L'aménagement intérieur qui pour l'époque était fort convenable n'est plus actuellement aux normes d'usage permettant d'accueillir correctement les usagers que sont les joueurs, les dirigeants et les arbitres. (sol en béton, murs crépis et peint d'un entretien difficile, douches d'un autre âge, sanitaires en mauvais état, moisissures aux murs etc.)

TRAVAUX A REALISER

La commune a donc décidé de faire rénover entièrement l'aménagement intérieur et la menuiserie extérieure. Le montant des travaux prévus s'élèvera à 169276,20 frs HT répartis comme suit :

MENUISERIE EXTERIEURE

Entreprise SCHMITT de Théding
69633,00 frs HT.

TRAVAUX DE CARRELAGE

Entreprise GUERBER de Sarrewerden
62478,67 frs HT

SANITAIRES

Entreprise KLEIN de Grosbliderstroff
27492,00 frs HT

INSTALLATION D'UNE V.M.C. (ventilation mécanique contrôlée)

Entreprise BERGERET de Woustviller
9672,53 frs HT

FRAIS D'ARCHITECTURE

Mons SCHALLHAMMER de Sarreguemines
7,5 % du montant hors taxe

Pour financer ces travaux la commune a demandé et obtenu l'aide du Département sous forme d'une subvention d'un montant de 81300 frs soit 43% du montant subventionnable de 189151,00 frs HT.

Les travaux ont débuté la 2ème quinzaine de janvier 98 par la pose de la menuiserie extérieure (portes en alu et fenêtres en P.V.C.) suivie par les travaux de carrelage, de sanitaire ainsi que la pose de la V.M.C. et devront être achevés fin février afin de ne pas perturber la reprise des compétitions.

DIMANCHE 6 JUILLET 1997 ...

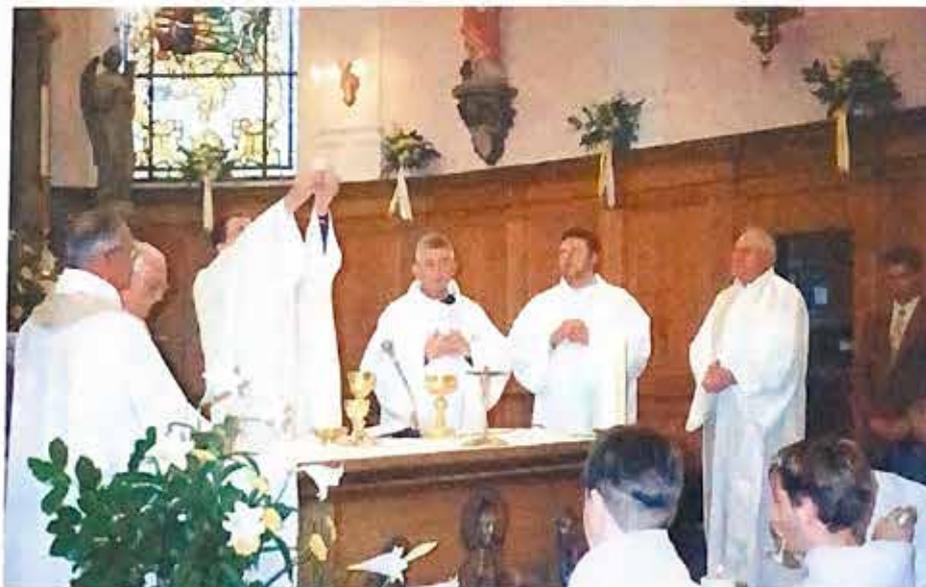
**TOUT DIEBLING,
EN FÊTE AVEC DAVID MEYER**

Eglise trop petite ce dimanche, où la communauté paroissiale de Diebling n'avait d'yeux que pour David Meyer, enfant du village qui célébrait sa première messe

Un événement que la paroisse attendait depuis 24 ans! Jean Marie Meyer, autre enfant du village, avait célébré sa première messe le 30 juin 1973. Cette fête, David la voulait simple. Les responsables de cette journée avaient bien reçu le message et la fête fut simple, mais chargée de symboles. Les associations locales et la municipalité s'étaient mobilisées.

Mr Klein, maire, a accueilli David sur les marches de la mairie. Ensuite David s'est dirigé vers l'église au milieu d'une foule considérable massée sur la Lenn, ornée aux couleurs jaunes et blanches de l'Eglise. Derrière lui suivaient six filles habillées en Lorraine et six mineurs en costume, lampe allumée. Avant d'entrer dans l'église, David a reçu la croix des mains de l'abbé Pfeiffer.

Accueil simple,
mais chargé de symboles...



L'assistance communiait
aux gestes et aux paroles
de David...

L'office religieux fut lui aussi simple et chaleureux, l'assistance communiait attentivement aux gestes et paroles de David. L'émotion monta d'un ton lorsqu'il prit la parole " Je ne saurai jamais vous dire ce que je vous dois ". Plus fort encore, il a remercié ses parents en ces termes " Maman, papa, sans vous je ne serai pas là. Vous m'avez soutenu. Merci pour votre amour et votre présence. " A la sortie de l'église, le cortège prit la direction du Mille Club. Emmenés aux sons de l'Harmonie Municipale, précédés par les enfants à vélo. David et le cortège empruntèrent les rues du Pont et du Stade, pour arriver sous le portique d'honneur où un lâcher de pigeons salua sa présence.

La sortie de l'église...



Le verre de l'amitié fut offert à tous par la Municipalité. L'après midi, l'église s'avéra encore trop petite au cours des vêpres, célébrées par David qui imposa les mains à toutes les personnes présentes



...précédé par les enfants à vélos...

LE SYNDICAT MIXTE DU STRICHBACH

1. HISTORIQUE:

Le syndicat mixte pour l'assainissement de la vallée du Strichbach a été créé par arrêté préfectoral en date du 8 septembre 1997. Il réunit les communes de Diebling, Hundling, Ippling, Metzling, Nousseviller Saint Nabor et Tenteling, communes auxquelles sont associés les districts de Forbach et de Sarreguemines. Il prend la relève du syndicat intercommunal créé en 1967 et dissout puisque n'ayant pas les moyens juridiques et financiers pour réaliser cet assainissement. Les délégués de la commune de Diebling auprès du syndicat sont M. RECHT Roger et M. JACOB A.

2. COMPETENCES DU SYNDICAT MIXTE:

Depuis le 01 janvier 1998, le nouveau syndicat a la compétence de l'ensemble des réseaux d'assainissement des différentes communes. D'ailleurs, dans sa réunion du mois de décembre le conseil municipal a pris une délibération qui supprime le budget M 49 concernant l'assainissement et qui transfère l'ensemble du réseau d'assainissement au syndicat mixte.

Dès maintenant, lorsque la commune refait une rue, le syndicat intervient pour le réseau d'assainissement. C'est le cas déjà pour la rue de la barrière. Il en est de même pour le branchement au réseau d'assainissement des nouvelles constructions.

3. PREVISIONS:

Le syndicat mixte a prévu de nombreux travaux. Tout d'abord la mise aux normes des réseaux d'assainissement dans les différentes communes et ensuite la construction d'une station d'épuration. L'étude diagnostic a été réalisée par l'ancien syndicat et fait état d'un programme de travaux de l'ordre de 60 millions de francs sur l'ensemble des communes. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 70%. Le reste sera financé par le syndicat ce qui oblige l'encaissement d'une taxe d'assainissement. A partir du 1 janvier 1998, cette taxe est fixée à 6 F le m³ d'eau, mais les consommateurs n'auront plus à verser la taxe communale. Dans l'immédiat, le prix du m³ d'eau n'augmentera donc pas. A l'avenir, et en fonction des travaux réalisés, un relèvement annuel de cette taxe s'avère nécessaire.

4. CONCLUSION:

C'est grâce à cet effort financier que le Strichbach retrouvera son état d'il y a 40 ans, à savoir un ruisseau à l'eau limpide avec des poissons en abondance et une flore omniprésente.



LA GRANDE TOILETTE DU STRICHBACH

1. HISTORIQUE:

Par une délibération du 6 septembre 1996, le conseil municipal décida de procéder au nettoyage du Strichbach et donc de solliciter la déclaration d'intérêt général des travaux conformément au code rural. Une enquête publique préalable fut ouverte en mairie du 6 au 20 novembre 1996. Un dossier concernant ces travaux fut mis à la disposition du public pendant cette période, aux heures d'ouverture habituelles de la mairie. Mr. Gustave MEYER, instituteur en retraite fut désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se mit à la disposition du public pendant cette période.



La commission des travaux lors de la visite du chantier pendant le nettoyage

Le dossier de l'enquête publique fut transmis à la préfecture à Metz le 3 janvier 1997. Le préfet déclara d'intérêt général les travaux de nettoyage du Strichbach le 28 janvier 1997.

2. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Ces travaux consistaient à effectuer:

- Le débroussaillage complet avec des débroussailleuses à lames
- Le tronçonnage des gros rejets
- L'abattage des gros saules cassés ou en fin de vie.
- La coupe sélective de la végétation pouvant rester en place
- La coupe de toutes les pousses dans le lit du ruisseau
- L'élagage et l'entretien des sujets remarquables.
- L'enlèvement de toutes les embâcles pouvant gêner la circulation de l'eau
- L'incinération des résidus.

Un ouvrier de l'entreprise au travail



3. REALISATION DU NETTOYAGE

Les travaux furent confiés à l'Association pour l'entretien des cours d'eau Mosellans. C'est une association, loi de 1908 à but non lucratif. Elle a été créée par la Fédération Mosellane pour la pêche et la protection du milieu aquatique, dans le but d'effectuer l'entretien des domaines gérés par ces associations. Le siège de cette association se trouve à Rémyilly près de Metz.

Le montant des travaux était de 24 000 F et comprenait :

- Le déplacement
- L'entretien du matériel et des machines.

Les travaux débutèrent le 15 septembre 1997 pour se terminer le 10 octobre 97.

Pendant cette période le temps resta clément et les travaux furent exécutés dans les meilleures conditions.



4. REMARQUES GENERALES:

La dernière crue du 21 décembre montra que les eaux du Strichbach s'écoulaient d'une façon beaucoup plus satisfaisante. Plusieurs points noirs existent encore à savoir :

- en aval du pont de la rue du même nom, les murs de différentes propriétés privées forment un véritable goulot d'étranglement
- dans la rue de l'abreuvoir, près de la menuiserie BOUR, la passerelle avec ses deux buses de 800 mm. de diamètre constitue un vrai barrage pendant les périodes de crue. En effet les branches d'arbres et autres objets obstruent rapidement les buses et le niveau de l'eau monte rapidement de 1 m. L'eau passe alors au dessus de la passerelle.

5. PREVISIONS:

Au printemps, la même entreprise effectuera un nettoyage d'entretien du Strichbach



NOS ECOLES

1. ECOLE MIXTE :

1997 aura été une bonne année pour les élèves de l'école élémentaire. Ils ont acquis, grâce à leur travail, à leur participation enthousiaste à toutes les activités scolaires et périphériques, les compétences de base et même des compétences remarquables.

N'oublions pas l'intérêt des parents pour tout ce qui concerne l'école et les nombreuses activités scolaires et extra-scolaires : l'aide aux devoirs, les relations avec les enseignants, les activités organisées dans le cadre de l'U.S.E.P. (cross, athlétisme), les sorties éducatives (l'ouvrage du Simserhoff, l'Ecomusée à Ungersheim, la caserne des pompiers à Forbach), la participation à divers concours (C.M.D.P., Sciences, Mathématiques), les visites éducatives sur place (Boulangerie HELD, la Poste) et la participation à la journée du goût avec l'aide de Monsieur HELD.

L'école s'est enrichie de nouveaux documents pédagogiques, d'une série de livres de Français pour les CE 1, CE 2, CM 1, CM 2, d'une collection de livres de lecture pour les CE 2, de nombreux livres pour la B.C.D. et d'une nouvelle photocopieuse grâce aux crédits municipaux et aux produits des activités menées conjointement avec les parents et les enseignants.

Cette année a été marquée par le départ à la retraite de Monsieur FELT et l'arrivée de Monsieur PETER.

Nous espérons que l'année 1998 verra l'aboutissement de nos travaux avec Monsieur UBRICH, architecte scolaire, et la réalisation de notre nouvelle B.C.D. ainsi que l'achèvement de la rénovation des façades de l'école.



Les effectifs de l'année scolaire 97/98 :

CP/ CE 1	Classe de Melle LECAREUX	22 élèves
CE 1/ CE 2	Classe de M. PETER	22 élèves
CE 2/ CM 1	Classe de M. NIRRENGARTEN	24 élèves
CM 2	Classe de Mme GOTHIER	21 élèves
	TOTAL	89 élèves

2. ECOLE MATERNELLE :

L'année scolaire 96/97 aura permis de montrer l'utilité de la B.C.D. En effet, dans le cadre de leur projet d'école et s'inspirant des livres de leur bibliothèque, les enfants ont préparé différents thèmes concernant le sujet, à savoir :

- mise en scène de certains livres
- différentes activités liées aux livres (chants, comptines, mathématiques, écriture ou encore arts plastiques).

Une petite fête organisée au courant du mois de juin permet aux enfants de présenter les différentes activités

Pendant cette journée de nombreux parents et amis sont venus pour apprécier la prestation des enfants. Monsieur JOLY, inspecteur, Monsieur ROCHRIG, conseiller pédagogique et Monsieur KLEIN, maire de la Commune étaient présents à cette occasion, ils ont félicité l'équipe pédagogique et les enfants pour la réussite de cette journée.

Un sympathique café-gâteaux clôtura l'après-midi :



Les effectifs de l'année scolaire 97/98 :

Petits - Grands	Classe de Mme GUERBER (12 P. et 15 G.)
Petits - Moyens	Classe de Mme GORIUS (9 P. et 17 M.)
	TOTAL 53 enfants

DEPART EN RETRAITE DE M. Gérard FELT

Le 21 septembre 1997 au cours d'une réception qui se déroulait à la mairie ,la municipalité tenait à honorer M FELT pour son départ en retraite. Dans son discours, M. le Maire relevait les différentes étapes de la carrière de M FELT dont voici le résumé

- Après des études secondaires au collège Saint Augustin de BITCHE , M Gérard FELT choisit d'entrer dans l'enseignement élémentaire. En septembre 1961 il est nommé dans son premier poste comme stagiaire et enseigne successivement à Woustviller puis à Bionville sur Seille et enfin à Heckenransbach.

Après son service militaire de septembre 1962 à décembre 1963 il fut nommé en janvier 1964 dans la classe unique de Loutzviller près de Volmunster où il restera pendant dix ans

Depuis septembre 1974 , il exerça à Diebling qu'il quitta en septembre 1997 pour une retraite amplement méritée après 23 années d'enseignement

Marié , père de cinq enfants , six fois grand-père , nul doute que M. Gérard FELT saura meubler le temps , lorsque l'on connaît sa passion pour la nature et les promenades en forêt. Qui mieux que lui en effet , connaît toutes les variétés de champignons ?

Pour terminer M. le Maire releva les qualités humaines de M. FELT et le dévouement qu'il a su mettre en oeuvre pour l'éducation de nos enfants

Au revoir Monsieur l' Instit et bonne retraite



- Les époux FELT avec M. le Maire -

LE SYNDICAT FORESTIER INTERCOMMUNAL DU TRIAGE DE DIEBLING

Le syndicat forestier a été créé le 10 août 1958. Initialement il s'appelait : "**Syndicat intercommunal d'édification et d'entretien de la maison forestière de Diebling**" et était constitué des communes de **Diebling - Guéhenhouse - Bousbach - Folkling - Hundling - Ippling - Metzling - Tenteling et Théding**.

Son but initial était la construction et l'entretien de la maison forestière de Diebling.

Monsieur **GUERBER Casimir** a été président du Syndicat depuis sa création jusqu'au 17 mai 1977.

Depuis le 18 mai 1977 c'est M. **KARP André** qui préside le syndicat et sous son impulsion le syndicat a élargi ses compétences et s'appelle : "**Syndicat forestier intercommunal du triage de Diebling**".

En plus de l'entretien de la maison forestière, le syndicat a pour objectif :

- La recherche de solutions de regroupement des bois de même qualité des forêts communales du triage et la vente en commun des bois d'oeuvre et d'industrie des neuf communes.
- L'achat en commun du matériel forestier.
- La prise en charge des dépenses de débardage et des honoraires relatifs à ces débardages.
- Le paiement des frais de garderie des bois des communes membres.

Le triage de Diebling a une superficie de forêts communales de **850 ha 25 a** répartie ainsi :

Bousbach	: 34 ha 57 a	Diebling	: 153 ha 92 a
Folkling	: 138 ha 86 a	Guéhenhouse	: 125 ha 89 a
Hundling	: 50 ha 17 a	Ippling	: 104 ha 79 a
Metzling	: 66 ha 64 a	Tenteling	: 94 ha 08 a
	Théding	: 51 ha 33 a	

Son budget est actuellement de l'ordre de 2 000 000 F et le syndicat reverse aux communes membres les bénéfices nets des ventes de bois.



M. Schoemann entouré de MM. Magnier et Houpert de l'O.N.F.

CHANGEMENT DE LOCATAIRE A LA MAISON FORESTIERE

Départ à la retraite de M. HECKEL Raymond

Le samedi 26 avril 1997, le syndicat forestier a fêté au Mille Club de Diebling le départ à la retraite de M. Raymond HECKEL en présence des élus des communes de ce syndicat, de M. DUCOS Ingénieur, chef de la subdivision de l'ONF de Saint Avold, ainsi que de nombreux collègues de travail de M. HECKEL. M. KARP André dans son discours a retracé les principales étapes de la carrière de M. Raymond HECKEL: Entré dans l'administration de l'ONF comme stagiaire en 1966, il a en 1970 été affecté au triage de Diebling et est resté sur ce poste jusqu'en 1997. Nommé sous-chef de District en 1979, Chef de District en 1983 et Chef de District principal en 1993, il a obtenu la médaille d'honneur des Eaux et Forêts en 1991 et a été promu au grade de chevalier du mérite Agricole en 1992. Monsieur et Madame HECKEL ont quitté Diebling pour Loutzwiller d'où ils sont tous deux originaires. Nous leur souhaitons une longue et paisible retraite!

M. et Mme HECKEL
aux côtés de membres
du syndicat



M. Christophe SCHOEMANN M. Raymond HECKEL ayant cessé ses fonctions, c'est M. BROUSSE, agent de Rosbruck qui a assuré l'intérim. Depuis le 1^{er} janvier 1998, un nouvel agent forestier est nommé sur le triage de Diebling: Monsieur Christophe SCHOEMANN. Né en 1974 à Metz, Monsieur SCHOEMANN a passé un B.T.S. option production forestière à MIRECOURT Diebling est son premier poste et il sera donc assisté jusqu'au 31 décembre 1999 par Monsieur Eric MAGNIER, agent technique de Bliesbruck qui sera son moniteur. Monsieur SCHOEMANN aura donc en charge les forêts des neuf communes membres du syndicat. Nous le félicitons pour cette nomination et lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau poste.



De gauche à droite:
M. Schoemann,
Houpert et Karp

Association Pêche & Nature du Günsetzel's Brunnen

L' Association " Pêche et Nature du Günsetzel's Brunnen " a été créée le 13 juillet 1997 lors d' une assemblée constitutive qui s' est tenue à l' annexe de la mairie de Diebling . Un comité de 21 membres a été élu . Cette création était assujettie aux réserves suivantes : elle se ferait à condition que le conseil municipal accepte certaines doléances : alevinage d' une tonne de poissons , plantation de 32 thuyas et 8 arbustes ainsi que la fourniture du matériel pour la construction d' un chalet . L' association s' engageant à construire le chalet elle - même .

Toutes ces conditions ayant été acceptées , l' association a été déclarée au Tribunal d' Instance de Forbach et assurée auprès de l' assurance " Allianz " .

Après l' alevinage effectué le 24 octobre et la plantation des thuyas et arbustes le 8 novembre , 2 membres de l' association MM REYMANN Marcel et SIEBERT Sylvain ont été assermentés comme garde - pêche . Ils sont chargés de la surveillance de l' étang et de la répression des infractions constatées .

L' étang étant prévu en premier pour la pratique de la pêche , la vente des cartes se fera à partir du mois de mars 1998 aux heures d' ouverture de la mairie , à des jours et heures restant à déterminer . En premier seront servis les Dieblingeois et les titulaires d' une carte de membre de l' association . L' argent ainsi collecté servira à l' alevinage et à l' amélioration de certaines infrastructures . Un règlement intérieur sera délivré à chaque titulaire d' une carte de pêche .

Côté nature , l' association tient à créer une aire de loisir qui comprendra un parcours de marche ou santé allant du Günsetzel's Brunnen jusqu' à l' ancienne digue de l' étang , des aménagements divers pour les jeunes enfants à hauteur du chalet de M FRITZ . Tout ceci en accord et avec l' aide de la commune .

Le chemin de ronde de l' étang sera ouvert aux promeneurs et aux cyclistes .

Nous avons également reçu l' autorisation d' implanter des bancs à la lisière de la forêt de conifères longeant le chemin de ronde et appartenant au Groupement forestier de Diebling (Famille Kaas de Paris) .

L' ouverture de la pêche est prévue le 1^{er} avril pour le poisson blanc et le 1^{er} mai pour le carnassier tandis que l' inauguration officielle n' aura lieu qu' après l' achèvement des travaux de construction du chalet courant 1998 .

LE COMITE DE L' ASSOCIATION

Président : M. GEROLIN Franco
Vice- présidents : MM MEYER Michel
- FISCHER Valentin
Secrétaire : M. KRONENBERGER Pascal
Secrétaire adjoint : M. GOTTWALLES Fabrice
Trésorier : M. JAMBOIS Médard
Trésorier adjoint : M. BADERGOLL Pierre

Conseillers techniques : M. MATHIS Pascal
M. REES Fabien
M. NICOLAS François
Garde pêche : M. SIEBERT Sylvain
M. REYMANN Marcel



ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ELEVES DE DIEBLING

II HISTORIQUE

L'Association Autonome a été créée en 1977, avec comme président Aloyse BEHR (1977 / 85), suivi de Marcel KIEFFER (1985 / 93), puis Joël CONRAD (1993 / 96) et actuellement Alain RIMLINGER.

ROLE DE L'ASSOCIATION

L'Association regroupe les parents d'élèves de l'école élémentaire et ceux de l'école maternelle. Par l'intermédiaire de ses délégués aux conseils d'écoles, élus tous les ans, elle veille à la défense des intérêts moraux et matériels des élèves en formulant des vœux, en présentant des projets, en développant des activités culturelles, sociales ou sportives en liaison avec les enseignants et la municipalité notamment :

- création BCD (Bibliothèque Centre Documentation) de l'école maternelle, réflexion sur la future BCD à l'école élémentaire,
- aménagement des abords de la maternelle, réflexion sur la mise en peinture des écoles, proposition de construction d'un preau à l'école maternelle et pose d'un nouveau grillage pour la cour, et propositions pour améliorer la sécurité aux abords des écoles.

ACTIVITES pour l'année scolaire 1996 / 97

L'Association a repris ou mis en place diverses activités :

- vente de sapins pour Noël, tournée des Rois Mages des élèves de CM1 et CM2, bal de la Mi-Carême, méchoui et kermesse,
- organisation avec l'école élémentaire de la sortie Ecomusée en Alsace de toutes les classes de l'école, participation à la première messe de David Meyer, participation au Téléthon.

Ces activités servent à financer des demandes des écoles (sorties, livres, ...) et seront reconduites ainsi que la sortie luge / ski (si neige) pour l'année scolaire en cours.



la tournée des Rois Mages des élèves de CM1 et CM 2

ASSOCIATION " LES AMIS DU 3ème âge "

1. Présentation de l'association :

Créée le 14.06.1977, elle était composée d'un comité de 14 membres ; mais faute de local, l'association n'a pu fonctionner

La Commune ayant construit une salle en 1993, un nouveau comité a été élu.

Celui-ci est composé actuellement de

- Présidente : Mme GREFF Marianne
- Vice-présidents : Mme KIPPER Marie - M. BOUR Joseph.
- Secrétaires : Mmes PAUL Cécile et KLEIN Dorothee.
- Trésorières : Mmes PROUST Lucienne - LAPP Marie - BOUR Jacqueline

et l'association est forte d'une soixantaine de membres.

2. Nos activités :

- Chaque mardi de 14 h à 18 h : réunion avec à l'emploi du temps :
Jeux de cartes, de société, de scrabble
Goûter copieux puis 1 heure de chant sous la direction de Mme KOMLANZ.
- Chaque dernier mardi du mois, l'association fête les anniversaires des natifs du mois en offrant un goûter raffiné à tous et un pot de fleurs aux personnes nées ce mois
- Kermesse tous les deux ans. En 97 celle-ci a eu lieu au Mille Club avec des objets magnifiques confectionnés par les personnes du Club
- Participation au Téléthon par un don
- Prise en charge de la tournée des rois mages des élèves de CM1 et CM2 en coopération avec l' A.P.E. (enseignement du chant des rois mages en allemand)
- Participation à la décoration devant l'église pour la 1ère messe de David MEYER.
- Participation aux réunions organisées par la Fédération des associations de personnes âgées.

3. Nos sorties 1997 :

Le 6.03.1997 : Participation à la mi-carême de Carling, notre chorale a chanté un sketch en allemand

Le 12.6.1997 : Excursion à l'étang de Hasselfurth suivie d'un repas gastronomique à l'auberge du Lac.

Les activités débutent chaque année à la mi-septembre et se terminent fin juin et tout cela se passe dans la fraternité et la bonne humeur.



TELETHON 1997

LE COUP DE COEUR DES DIEBLINGEOIS !

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître, grâce à l'extraordinaire mobilisation générale des associations locales et une participation exemplaire des Dieblingeois à toutes les manifestations : café-gâteaux, tirs au but, marche nocturne, vente de pizzas (378 au total !) réalisation d'une fresque géante, animation autour de l'étang.

Tout cela pour une grande cause : la lutte contre les myopathies.

Au delà de toutes espérances, un chèque d'un montant de 31605,15 F. fut remis aux responsables du Téléthon.

Bravo et un grand merci à tous les organisateurs, participants et généreux donateurs.



Exemplaire, la participation à ce premier
Téléthon à Diebling ...
31605,15 F. remis aux responsables du Téléthon.



LES MAINS VERTES RECOMPENSEES

Le Concours communal des Maisons Fleuries a été cette année encore d'un très haut niveau et le jury eut toutes les peines du monde à départager les lauréats

Pour le classement, le jury nota en fonction de cinq critères

l'impression d'ensemble, l'originalité, les variétés de fleurs, leurs couleurs et leur arrangement

Le classement final fut le suivant

1er prix : Mme Georgette WINGERT

2ème prix ex aequo Mmes MEYER Nicole, SCHOEN Huguette, HOFFMANN Sabine

5ème prix Mme Christiane DOBRAVC

6ème prix Mme Marianne BARDA

7ème prix Mme Angelina MONTALBANO

8ème prix Mme Lydia ISCH

9ème prix ex aequo Mme Mathilde ALBERT, Simone EGLIOFF, Clarisse JACOB

La cérémonie de remise des prix, des diplômes et des fleurs s'est terminée sur un vin d'honneur
Nos félicitations aux lauréats



ASSOCIATIONS EN FÊTE ET AU TRAVAIL



FETES ET CEREMONIES PREVUES EN 1998

DATES	FETES ET MANIFESTATIONS
Dimanche 15 février 1998	Marche - footing - V.T.T. organisé par le Cyclo - club
Samedi 21 février 1998	Bal de carnaval organisé par l'harmonie municipale
Dimanche 01 mars 1998	Fête des personnes âgées organisée par la municipalité au Mille-club
Dimanche 07 mars 1998	Bal de mi - carême organisé par l'association des Parents d'élèves
Dimanche 22 mars 1998	Exposition - vente du club de peinture " Arc en ciel "
Samedi 28 mars 1998	Concert de la Marjolaine au C.A.C. de Forbach
Samedi 18 avril 1998	Loto familial organisé par l'association " pêche et nature "
Dimanche 26 avril 1998	Randonnée du cyclo-club
Vendredi 01 mai 1998	Ouverture de la pêche et marche du 1 ^o mai organisée par l'association des feux de la Saint Jean
Samedi 13 mai 1998	Feux de la Saint Jean
Dimanche 21 juin 1998	Fête des écoles - Marché aux puces - kermesse - méchoui
Samedi 27 juin 1998	Bal sous chapiteau avec les Joggys - organisé par le C.S. Diebling
Dimanche 28 juin 1998	Festival de musique de l'Harmonie municipale
Dimanche 13 juillet 1998	Retraite aux flambeaux
Dimanche 02 août 1998	Fête d'été du Cercle Sportif de Diebling
Mercredi 11 novembre 1998	Cérémonie de l'armistice de 1918
Dimanche 15 novembre 1998	Exposition-vente du club de peinture "Arc en ciel "
Vendredi - samedi - dimanche 27 - 28 - 29 novembre 1998	Exposition organisée par la société colombophile au Mille-club
Samedi 05 décembre 1998	Participation à l'opération téléthon